

Compte rendu de séance

Séance du 20 Juin 2014

L' an 2014 et le 20 Juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de DAVID Éric Maire

Présents : M. DAVID Éric, Maire, Mmes : BELLEGUIC Marianne, BOURGEOIS Brigitte, DEHOUX Marie-Aude, GASTÉ Nelly, GERVAIS Stéphanie, HENRY Bénédicte, POISSON Christine, MM : CHATAIGNIER Michel, CHOISY Frédéric, CROSNIER Jérôme, DOBER Louis, ORY Charles

Excusés :MM : BAZEAU André, RANNOU Mickael

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13
- Pouvoir : 1

Date de la convocation : 10/06/2014

Date d'affichage : 10/06/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de La Flèche
le : 21/06/2014

A été nommé(e) secrétaire : HENRY Bénédicte

Objet(s) des délibérations

Elections des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

réf : 20-06-2014-01

Eclairage lotissement du Pré Madame

réf : 20-06-2014-02

Le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise Bouygues Energies pour la mise en place d'un éclairage provisoire dans le lotissement du Pré Madame.

Après discussion, le Conseil Municipal valide ce devis et autorise le Maire à le signer.

vente terre lotissement

réf : 20-06-2014-03

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune à reçu une offre d'achat pour la terre du lotissement du Pré Madame de l'entreprise Mousset pour un montant de 1000€.

Après en avoir discuter le Conseil Municipal accepte de vendre cette terre à l'entreprise Mousset avec 9 pour, 2 contre et 3 abstentions.

Un titre de recette sera émis à l'entreprise Mousset.

Convention État Civil

réf : 20-06-2014-04

Monsieur le Maire présente la convention "état civil" établie entre les communautés de communes du Pays Fléchois, de Sablé-sur-Sarthe et la commune de Le Bailleul. Cette convention a pour objectif de définir les modalités de financement du pôle administratif installée en mairie du Bailleul, commune d'implantation de l'établissement public de santé "pôle santé Sarthe et Loir".

Après en avoir discuté et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la convention État Civil et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Photocopieur État Civil

réf : 20-06-2014-05

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Touiller concernant le renouvellement du copieur au service État Civil.

- Copies noir et blanc = 4.00 € HT pour 1000 copies
- Copies couleur = 45.00€ HT pour 1000 copies
- location et maintenance = 80.50€ HT par trimestre

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 21/06/2014
Le Maire
Éric DAVID